

Lettre ouverte pour l'adoption d'une loi contre les violences éducatives

Le groupe social « STOP à toute forme de VEO, les Droits Humains sont aussi ceux de l'Enfant! » annonce l'envoi d'une nouvelle campagne de courriers demandant au gouvernement d'adopter une loi contre les violences éducatives à l'encontre des enfants.

Le 20 novembre prochain, la Convention internationale des droits de l'enfant fêtera son 26e anniversaire.

Malgré plusieurs rappels à l'ordre de différentes organisations françaises et européennes, l'État français persiste à ne pas appliquer l'article 19 de cette Convention en n'interdisant pas explicitement les châtiments corporels.

À ce jour, 47 pays dans le monde (dont l'Irlande début novembre 2015) ont aboli les châtiments corporels. À quand la France?

*Face à cette inertie, les membres du groupe « **STOP à toute forme de VEO, les Droits Humains sont aussi ceux de l'Enfant!** » adresseront une lettre ouverte à la Secrétaire d'État à la famille, Laurence Rossignol, doublée de courriers postaux au Président de la République française, au Premier ministre, ainsi qu'à la Ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine.*

*Dans ces lettres, ils demandent que la France se dote d'**une loi contre les violences éducatives.***

Créée en 2015, sur Facebook (à la suite de la fermeture d'un précédent groupe, qui avait ouvert en 2009 et comptait plus de 5000 membres), cette communauté compte aujourd'hui 1000 membres.

Ci-joint, copie intégrale de la lettre adressée à la Secrétaire d'État à la famille.

PLUS D'INFORMATIONS

<http://stop-veo.fr>

stop.veo@hotmail.com



<https://www.facebook.com/groups/Stop.VEO>



<https://twitter.com/StopVEO>



<http://stopveo.tumblr.com>